



## Rocroy, Ville Propre...

## Agenda

**Défilé et corso fleuris**

Les Motards de l'Etoile et

**Retraite aux flambeaux**

Harmonie Municipale

**Bal sous la Halle**

13 Juillet 2015

Place d'Armes

**Fête Patronale de Rocroi :**

Du 13 au 15 Août 2015

Rocroi centre

**Reconstitution Napoléonienne :**

Le 25 et 26 Juillet 2015

Voir plan joint

**Bike and Run de Rocroi :**

20 Septembre 2015

Site des Remparts

**Cyclo-cross des Remparts :**

04 Octobre 2015

Pont de France, Fort Neuf

**Télévie : plus de 200 Véhicules**

18 Octobre 2015

Place d'Armes



Toutes ces manifestations sont  
en cours d'autorisation  
préfectorale

**Le mot du maire :**

Nombre de nos concitoyens se plaignent, à juste titre, des déjections canines et des déchets divers jetés au sol.

Nous attachons beaucoup d'importance à la propreté et à l'accueil de notre belle cité et pour cela nous mettons en œuvre de multiples moyens (contrat de balayage avec une société privée, réparation de la petite balayeuse de la ville, achat d'un aspirateur électrique de rue type GLUTTON, nettoyage manuel etc...).

Des gestes simples comme éviter de jeter des déchets ou des mégots de cigarettes dans la rue, sur les trottoirs, ramasser les déjections des animaux (des sacs étant mis à disposition gracieusement en mairie) permettraient de rendre plus efficaces les efforts consentis par la municipalité.

Les touristes de plus en plus nombreux, les élus mais aussi la grande majorité des Rocroyennes et Rocroyens sensibles à la qualité de vie de notre commune vous en seront reconnaissants.

De multiples travaux vont démarrer prochainement ; les offres étant désormais attribuées aux entreprises et toutes les autorisations nécessaires nous étant parvenues officiellement

- aménagement sécuritaire de la rue du 18 Juin 1940, devant le collège pour un montant total de 1 204 335,55 € TTC. Ces travaux seront scindés sur deux années pour ne pas déséquilibrer le budget investissement ;

- aménagement de l'avenue du Général De Gaulle (entre le pont de France et l'avenue du Général Moreau) pour un montant de 157 233,89 € TTC

- aménagement d'une aire de jeux pour les enfants pour un montant de 109 192,80 € TTC

- nivellement, nettoyage des remparts avec suppression des anciens égouts au niveau du Fort Neuf ;

- 2<sup>ème</sup> tranche de la réfection des Remparts

- réhabilitation du garage rue Arthur Chuquet (façade et dalles béton)

- pose d'un grillage de protection pour les enfants et d'un radar pédagogique à Saint Nicolas, et aussi diverses prestations de plus faible importance.

A tous ces travaux de compétence exclusivement communale, réalisés sans emprunt ni augmentation de la fiscalité, s'ajoutent la construction de la gendarmerie (Conseil Départemental), de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (en septembre – Communauté de Communes Portes de France), de la Chaufferie Urbaine, d'un office notarial, de la mise aux normes de la centrale hydraulique EDF de Saint Nicolas – Les Mazures et l'A 304. Ce qui représente plusieurs millions d'Euros investis sur notre territoire.

Nous remercions chaleureusement les Présidents d'associations et tous leurs membres bénévoles pour leur contribution active à l'animation de notre commune.

Depuis quelques mois, chaque week-end, diverses manifestations sont organisées avec succès. Elles attirent de nombreuses personnes et nous en sommes extrêmement heureux.

La municipalité contribue largement à ces organisations en facilitant au maximum leur mise en place. La plus importante des festivités de cette année sera la reconstitution du siège de Rocroy par les Prussiens après la défaite de Napoléon à Waterloo en 1815.

Cette organisation d'envergure est financée par la municipalité avec l'aide de quelques généreux donateurs que nous remercions vivement. Elle est entièrement organisée par la commission « Commerce et Animations » présidée par Patrice PETIT, historien local et maître d'œuvre de ces deux journées, avec l'aide de Richard HUET et des responsables de la commission « Associations et Vie Sportive » Bruno BOQUET, Brice FAUVARQUE, Michaël FAGIS et tous les membres élus. Dix-huit associations locales participeront à cet événement et se partageront les bénéfices des buvettes, un nombreux public étant attendu.

Des nouvelles épreuves sportives telles un Bike and Run et un cyclo-cross dans les Remparts verront le jour en septembre-octobre, si toutefois les autorisations de la Préfecture et de l'Architecte des Bâtiments de France nous sont accordées.

Nous espérons également la venue le 18 octobre de l'organisation belge du Télévie, équivalent du Téléthon, avec plus de 200 voitures d'exception.

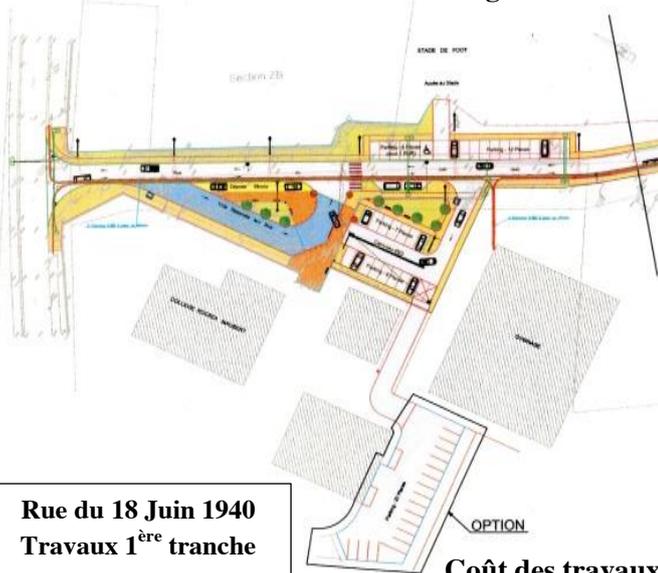
En cas d'accord préfectoral (en cours), le Bastion du Dauphin serait mis gracieusement à la disposition des organisateurs par la municipalité.

Nous voulons une ville qui bouge, sans toutefois faire des dépenses inconsidérées en ces temps difficiles financièrement.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

**Le Maire, Denis BINET**

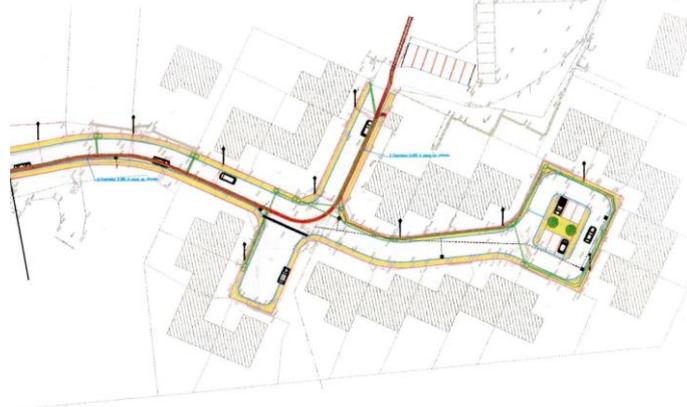
## Sécurisation devant le collège



Rue du 18 Juin 1940  
Travaux 1<sup>ère</sup> tranche

Coût des travaux : 1 204 335,55 euros TTC

## Achèvement des travaux 2016



Rue du 18 Juin 1940  
Travaux 2<sup>ème</sup> tranche

Le dossier de construction de la gendarmerie était en gestation depuis début 2009, après qu'un cabinet d'architecture ait été choisi. Le premier coup de pelle a été donné en avril, rue des Jardins La Ramée, alors que pour les élus locaux le projet semblait tombé dans les oubliettes car le feuilleton dure depuis cinq ans. La valse des permis de construire a débuté le 11 août 2009 sur une base qui prévoyait l'accueil d'une brigade territoriale à laquelle devait être jointe une brigade motorisée. Le premier permis a été accordé le 26 novembre suivant et validé pour accueillir quatorze sous-officiers et deux gendarmes adjoints. Sauf que le premier décembre 2010 un courrier informait le conseil général, maître d'ouvrage, que la brigade motorisée

était supprimée. Il a donc fallu attendre qu'un 2<sup>ème</sup> permis soit accordé le 6 décembre 2011. Quinze jours plus tard la fonction de "Brigade de Proximité" devait devenir « Brigade de Proximité chef-lieu de canton », une erreur de dénomination était venue se glisser dans le dossier, entraînant l'obligation de déposer un 3<sup>ème</sup> permis, modificatif, celui-là, début 2012, imposant de transformer la partie administrative. Le projet passait de 1055 à 1125 mètres carrés. En avril 2012, un 4<sup>ème</sup> élément est venu s'ajouter au dossier de validation par les services centraux parisiens pour lesquels le délai d'instruction s'est encore allongé. Les raisons qui ont repoussé à nouveau le début des travaux concernaient l'implantation d'un mât destiné aux télécommunications avec les forces belges. Après avoir été installé successivement rue de Bourgogne au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, rue de Nevers puis rue de Champagne et dans le Tour de ville en 1967, la nouvelle gendarmerie devrait pendre ses nouveaux quartiers, au début de 2016.



La façade du bas autel central de l'église Saint Nicolas, est tombée en novembre dernier. Dans sa chute, elle s'est brisée en trois morceaux. La ville propriétaire de l'église s'est donc mis en devoir de réparer les dégâts en trouvant une entreprise capable d'exécuter ce type de travaux. La pierre en marbre, lourde d'environ 400 kilos, a dû être déplacée pour permettre l'accès des ouvriers aux abords de l'autel. Lors du démontage de la structure de l'autel, un coffret en plomb estampillé 1844 a été découvert contenant les reliques de plusieurs saintes (Berthe, Marguerite et Gertrude) et saint Gumbert ainsi qu'une parcelle d'ossement de Saint Nicolas.

Ce coffret a été replacé dans son endroit d'origine lorsque les éléments de la structure de l'autel ont été repositionnés. Dans la chute, la tête du pélican placée en exergue (symbole de piété) a été entièrement détruite. Un ouvrier de l'entreprise Messina, en charge des travaux, s'est engagé, à partir d'une photo, à reconstituer en plâtre la partie manquante. Datant de 1807, l'autel en marbre de Rance (Belgique) avait été démonté et remonté en 1844 lors de la construction de la nouvelle église. A plusieurs reprises, l'autel a subi l'usure du temps. Une pierre maîtresse avait alors été brisée (sans date connue) et avait dû être remplacée. Elle avait fait l'objet d'une consécration le 16 mai 1939 comme l'atteste un document paroissial.

Une estrade en bois placée devant l'autel a évité qu'il n'y ait plus de dégâts.



La politique de rigueur budgétaire mise en place par le maire précédent, Michel Sobanska, durant 31 ans, aura permis à ses successeurs d'avoir un matelas financier suffisant pour leur permettre de continuer à investir, en tous cas pour quelques années encore.

Alors que de nombreuses communes subissent de plein fouet la baisse des dotations de l'état et les éventuelles restrictions de subventions, les élus municipaux ont voté le budget à l'unanimité sans augmentation des taux d'imposition communaux et sans emprunt tout en augmentant les investissements. Le budget global de fonctionnement et d'investissement confondus s'élèveront cette année 3 594 000 €.

La loi de finances 2015 a amputé pour ces 2 dernières années le budget de la ville de 125 000 € par rapport à 2013.

Devant les frais fixes incompressibles, charges de personnel à hauteur de 762 000 €, fournitures énergétique maintenance assurances télécommunication 275 000 €, frais de participation à divers organismes de regroupement (SDIS, CCAS etc...) 242 000 €, subventions aux associations 46 000 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 673 000 €.

A noter le budget de 25 000 € accepté par le conseil pour les fêtes des 25 et 26 juillet, pour la reconstitution du siège de 1815 avec 300 participants.

La bonne gestion du CCAS présidé par Sylviane Bentz a permis de faire économiser la ville la somme de 56 000 €.

En passant de 1 331 000 € en 2014 à 1 921 000 € en 2015, la voilure budgétaire des investissements se trouve en augmentation de 44%.

Les principaux postes sont consacrés à la voirie. Fin des travaux de l'avenue Moreaux et des Gras Prés avec la sécurisation de l'accès au collège pour les élèves.

L'avenue de Gaulle, la continuité de la restauration des remparts face au Bastion du Roi et derrière l'école primaire et la fin de la tranche du Pont de France.

Mise en place d'une aire de jeux pour les enfants à proximité de la crèche, achat d'un garage rue Chuquet et d'un bâtiment pour l'Office de Tourisme rue du Pavillon.

Achat de matériel d'une tondeuse déneigeuse, d'un tracteur tondeuse pour le stade et d'un aspirateur urbain (Glutton) pour les mégots et déjections canines

### Le siège de Rocroy, (29 juin - 18 août 1815)

En 1815, Napoléon rentre de l'Île d'Elbe. La place de Rocroy, longtemps abandonnée, est de nouveau en première ligne. Dès le mois de mai la Grande Armée défile sous les remparts.

Puis, c'est le silence... bientôt troublé par le roulement du canon, au loin, dans la plaine de Waterloo. Napoléon est écrasé par la coalition. Les blessés affluent dans le petit hôpital militaire de la place. Le colonel Projean, manchot depuis le siège de Mayence, met la ville en état de siège. La garnison et l'armement sont réduits. On ne défendra que le corps de place.

Le 29 juin, les Prussiens sont annoncés. Des sorties incessantes les tiennent à distance pendant que les travaux de défense s'accroissent et sont menés à bien.

Le 8 juillet, un ultimatum du Prince Auguste, qui mène le siège, tombe, menaçant les défenseurs des « déserts de la Sibérie ». En réponse, Projean tente une sortie vers Bourg-Fidèle et vers Revin. Les Prussiens surpris abandonnent leurs camps. Les vivres sont ramenés dans la ville à la grande joie des assiégés.

Le blocus se durcit. Il va durer un mois et demi. Les nerfs sont mis à rude épreuve et la garnison perd 300 déserteurs.

Le 11 août, on annonce que les Prussiens ont installé des batteries au Nord de la ville qui couvrent de leur feu les bastions de Montmorency, de Nevers et du Dauphin. Une sortie désespérée est lancée sur la « Guinguette » dans l'espoir insensé de capturer le Prince Auguste. Elle échoue mais confirme les craintes des assiégés.

Des renforts britanniques sont arrivés. Les nombreuses bouches à feu sont en place et 10.000 hommes sont prêts à donner l'assaut.

Le 15, les batteries sont armées. Les femmes et les enfants se réfugient dans les écuries de la grande caserne de cavalerie. Toute la nuit, le canon de la place tonne.

Le 16, vers 7 h du matin, les batteries ennemies donnent de la voix. Un déluge de mitraille s'abat sur la place. Les défenseurs effrayés s'abritent tant bien que mal. Seuls les 16 artilleurs du bastion de Montmorency rendent coup pour coup. La rue de Montmorency est en ruines, la place d'Armes est touchée. Heureusement, l'ennemi n'emploie pas de bombes incendiaires. Vers 9 h 30, c'est le silence. Un parlementaire apporte un nouvel ultimatum tout aussi menaçant.

Un conseil de défense se réunit. La situation est désespérée. Le Prince Auguste est inflexible. Il veut une reddition immédiate. La mort dans l'âme, les défenseurs acceptent de rédiger une convention de capitulation. Les troupes, qui se sont bien défendues, pourront sortir avec les honneurs de la guerre. Les habitants seront respectés. Le soir même, la porte de France est investie par 600 Hessois. Le 18, les Prussiens entrent dans Rocroy.





Tous les ans, pendant le week-end de la Pentecôte, l'association "Les Randonneurs des Rièzes" présidée par Richard Madoulet et dont le siège social est à Eteignièrès organise une randonnée sur un site ardennais. Cette année, François Bourtembourg et les bénévoles de l'association ont choisi Rocroi et sa forêt communale. Sans doute moins rapide que les années précédentes, le parcours en était cependant plus pittoresque et se terminait un circuit dans les remparts qui a beaucoup plu. Réalisé en collaboration avec Magali Cochard conseillère municipale déléguée au PNR (Parc Naturel Régional), André Chopplet et les quadistes rocroyens, le circuit d'une vingtaine de

kilomètres a vu le passage de soixante-dix cavalières et cavaliers et six attelages, venus des départements des Ardennes et de l'Aisne mais aussi de Belgique pour participer au vingt septième rallye équestre. Le départ échelonné par petits groupes, entre neuf heures et midi, a eu lieu à partir du parking de l' Arsenal et des écuries du Gouverneur avec la participation de la présidente du CDTE (Comité Départemental du Tourisme Equestre). Le parcours choisi avait pour but de faire découvrir une partie des circuits équestres que la ville est actuellement en train de mettre en place dans la forêt en collaboration avec le PNR et le CCTE. Ces circuits de dix et vingt kilomètres seront réservés à la pratique non motorisée afin d'attirer une autre forme de tourisme. La randonnée s'est terminée autour du bastion du Dauphin, mis à disposition gracieusement par la municipalité pour profiter d'un moment de détente ensoleillé.

Les responsables du club de basket tout nouvellement créé sous le nom de CRAB (Club Rocroi Auvillers Basket) ont organisé samedi à partir de 9 h 30, une matinée portes ouvertes et initiation au COSEC des Gras Prés, dans le but de faire découvrir cette activité sportive en même temps que le club, ses structures et ses dirigeants.

Ceux-ci ont été agréablement surpris par la venue d'une cinquantaine des jeunes qui ont participé à plusieurs ateliers en fonction de leur âge. En présence des maires d'Auvillers les Forges, Miguel Leroy et Denis Binet (Rocroi), Nicolas Jault, conseiller technique et Jean Pierre Bizet président du Comité Départemental. Au programme, petits ateliers, concours, jeux et tournois.



L'origine de la formation du club est née à partir de l'existence de la section basket d'Auvillers les Forges qui dépendait de l'Etoile de Charleville. Le président du nouveau club, Nicolas Carpentier est entouré au sein du bureau par Isabelle Oger vice-présidente, Fabienne Leroy-Huré secrétaire et Mireille Teton trésorière. Les référents techniques sont David Huet (Rocroi) et Guewen Kergoat (Auvillers les Forges).

La mutualisation des infrastructures, des moyens techniques, humains et financiers doivent lancer cette structure sur des bases solides. Le club doit regrouper les catégories U7 à seniors. Un co-voiturage sera mis en place pour pourvoir aux déplacements des jeunes entre Rocroi et Auvillers les Forges et inversement.

Les entraînements se feront à Auvillers les Forges pour les U7 à U11 salle des sports le mardi de 17h à 18h30 et à Rocroi, gymnase des remparts pour les U13 à seniors le jeudi de 17h à 18 heures.



Le tournoi mythique du "Pré Squevin" a retrouvé l'ambiance des années quatre-vingt quand le challenge de l'Essor se déroulait dans les fossés des fortifications de la Porte de Bourgoigne.

Ce tournoi très amical organisé par le président de la jeunesse Lionel Christophe, entouré de son équipe de bénévoles, a tiré le bon numéro météorologique avec un week-end chaud et ensoleillé. Ce qui a permis à une foule nombreuse de s'installer sur les tribunes naturelles pour retrouver l'ambiance bon enfant qu'ont connu les habitués des lieux. 18 équipes qui répondaient pour certaines au doux nom mélodieux de "Démonte Pneus" ou "Pochetrons" ont bénéficié des faux rebonds légendaires sans lesquels le tournoi du "Pré Squevin" ne serait pas devenu ce qu'il est encore aujourd'hui. Un spectacle toujours haut en couleurs, arbitré par les coups de sifflets décontractés de "Memel", fatigué mais toujours là, et assuré par les deux féminines Emilie Fauvarque et Julie Darcourt qui ont fait le plus grand bonheur de la galerie.

Le résultat du tournoi n'est que secondaire et anecdotique même si les "Kukumbawé" l'on emporté 18 tirs au but à 17 face au FC Porto.

L'arrivée dimanche vers 18 heures des footballeurs et leurs supporters de l'AS Bourg Rocroi vainqueurs de la coupe Bonnefille sur le terrain voisin de Maubert Fontaine a été très remarquée. Les coups de klaxons et les cornes de brume sont venus s'ajouter à l'ambiance existante déjà bien chaude.





## Travaux de Rénovation à la Poste de Rocroy Du 20 Août au 06 Octobre 2015

- Restructuration des locaux et installation d'un distributeur automatique de billet.

### Pendant les travaux :

- Dépôt du courrier à affranchir et retrait des instances (recommandés) de 9h à 10h et de 14h à 15h
- Remise du courrier boîte postale de 9h à 10h
- Pas de retrait et d'opération bancaire possible (Bureaux de Poste de Revin, Rimogne et Maubert)



# LA POSTE

Info au 36 19

Ces travaux permettront la pérennité de ce service public de proximité.

Inscrits dans les investissements du budget voté début avril dernier par les délégués communautaires de "Portes de France", les travaux de la maison de santé pluridisciplinaire sont désormais sur les rails.

Les appels d'offre viennent d'être mis en ligne et les réponses des entreprises sont à déposer ou à envoyer pour le 6 juillet dans les locaux administratifs de la communauté de communes. Le conseil communautaire attribuera, le 20 juillet, les lots en fonction des différents critères fixés après que la commission d'appel d'offres aura émis son avis. Tout cela, en espérant toutefois que certains lots ne soient pas infructueux en fonction des estimatifs prévus qui entrent globalement dans une enveloppe d'un peu plus de 1 700 000 mille euros TTC.

L'accompagnement financier des subventions se fera à hauteur de 1 209 000 € par le PAP RTE (Plan d'Accompagnement de Projet, Réseau de Transport d'Electricité), les Conseils régionaux et départementaux, le FNADT (Fond National d'Aménagement du Territoire), et la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

L'exécution des travaux est prévue dans un délai qui se situe autour d'une quinzaine de mois hors intempéries. Compte tenu que la programmation est prévue début septembre, il est fort à penser que l'occupation ne sera pas opérationnelle avant le tout début 2017. Les habitants du plateau et des alentours, tout comme les professionnels de santé pourront donc faire connaissance avec ce nouvel espace attendu depuis plusieurs années. Le panneau du futur bâtiment rue Royale, en face du magasin Aldi est affiché en 3D.



### Rues fermées les 25 et 26 juillet pour le bicentenaire

Les rues suivantes seront fermées à la circulation et les stationnements seront interdits: rues de France, de Nevers, de Flandre, Dauphine, Chuquet, de l'Arsenal, du Chemin des Rondes des Remparts, de la Poudrière, de la Place Verte et les parkings de Nevers et de l'Arsenal, du Luxembourg et de la Poudrière. Des parkings de substitution intra-muros sont prévus. Une réunion d'information est programmée pour les habitants de ces rues ainsi que tous les commerçants, le **mercredi 15 juillet à 19 h 30 salle de Nevers**

### RÈGLEMENTATION SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

#### BRUITS DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES (Extrait de l'arrêté préfectoral n° 108/2009)

Art.10 : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse ... (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants sur arrêté préfectoral :

**Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00**

**Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00**

**Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00**

#### ABANDON D'ORDURES SUR LA VOIE PUBLIQUE, RENFORCEMENT DES SANCTIONS

Le décret n°2015-337 du 25 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de débris sur la voie publique. Ces faits étaient punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 2<sup>ème</sup> classe, soit 150 €. Ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de 3<sup>ème</sup> classe, soit 450 €. Le décret maintient, toutefois, une amende de la 2<sup>ème</sup> classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant, notamment, sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif. La nouvelle contravention de 3<sup>ème</sup> classe pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 € ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 €. Le décret permet également cette constatation et cette forfaitisation pour la contravention de 4<sup>ème</sup> classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique qui, peut-être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté du passage. *Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets.*



En sommeil depuis plusieurs années, la « Sauvegarde des Remparts », association emblématique de Rocroy présidée par Marie France Barbe, a été créée dans les années 1975. La présidente et les représentants de la "Maison de l'Histoire" basée à Gué d'Hossus, ont été reçus par la municipalité dans les salons de l'Hôtel de Ville. L'objet était de remettre de manière officielle diverses pièces de musée touchant directement la ville de Rocroi dans son histoire. Le maire, Denis Binet, dans son intervention de bienvenue a rappelé qu'en octobre 2014, lors d'une conférence donnée par la "Maison de l'Histoire", Marie France Barbe avait souhaité remettre divers vestiges et pièces de musée. "La ville se tourne délibérément vers le tourisme grâce à un ensemble patrimonial architectural, historique, environnemental très riche" a-t-il déclaré en remerciant chaleureusement l'initiative des anciens de "La Sauvegarde".

Marie France Barbe, très émue, rappelait l'origine de la création de l'association suite au souhait du maire Andrée Pierre Viénot dans les années 70 de créer un musée de la bataille, en évoquant de nombreux souvenirs, notamment les chantiers de restauration des fortifications mais aussi l'organisation de festivités. Les rocroyens se souviendront des fêtes du bicentenaire de la Révolution en 1989, le partenariat avec les militaires du 3ème Génie de Charleville Mézières etc... Marie France Barbe, qui en est toujours présidente, a en effet souhaité faire don du patrimoine qui a été récupéré mais aussi acheté au fil des années. Parmi les objets les plus insolites, deux fragments des cloches de l'église abattues par les allemands en 1917, un morceau de porte de l'ancienne prison datée 1877, une serrure de poterne. La pièce maîtresse de cette donation étant sans conteste un plan daté de 1769 de l'ancienne caserne Guyot de Cour qui était située derrière l'église et démolie entre 1925 et 1927. Don également de nombreux documents manuscrits et d'objets ayant appartenu à Georges Peuble, chef de la Résistance sur le secteur du plateau de Rocroi. Les documents relatifs à la bataille de 1643 iront dans le musée. Les autres seront, dans un avenir programmé, exposés dans le local appelé à être aménagé, contigu au musée.



**Balades découvertes :** Au cours d'une balade champêtre, entre bocages et collines, venez à la rencontre de la richesse de notre patrimoine, aussi bien fortifié, qu'historique, entre châteaux, blockhaus, ainsi que des produits du terroir comme le fameux fromage de Rocroy. En fin d'après-midi, vous partagerez un goûter dans une ambiance conviviale. Chaque mardi, nous vous attendons pour vous ressourcer au cœur de notre magnifique région. Ces balades auront lieu : les 07, 21 et 28 juillet, les 04, 11, 18 et 25 août, les 01 et 03 septembre. 3€/pers.

**Visite guidée de ville et des fortifications :** Tous les jeudis plongez dans l'univers unique des fortifications et de l'histoire de France en découvrant Rocroy, célèbre pour sa bataille, 1<sup>ère</sup> grande victoire sous le règne de Louis XIV. Ville militaire jusque 1889, Rocroy est une petite cité de caractère, riche en architecture.

Départ à 15h à l'office de Tourisme 4€/pers.

**Circuit des églises accueillantes :** Cette année, les 9 et 30 août, vous êtes invités à découvrir le décor des chapiteaux dans neuf églises et une abbaye. La visite se terminera par un goûter. Participation gratuite.

**A la rencontre des églises fortifiées de Thiérache :** Echauguettes, tours d'angle, meurtrières, autant de termes habituellement associés aux châteaux forts et qui en Thiérache caractérisent la plus grande maison du village, à savoir l'église. Lors de l'après-midi vous découvrirez des chefs-d'œuvre tels que les églises de Prez, Liart, Aouste... (Cette animation ainsi que les visites guidées se déclinent aussi toute l'année sur réservation). Animation possible à partir de 8 personnes (8 euros).

**Un dimanche à Rocroy :** Matinée au rythme du pas de Vanille, cheval ardennais. L'après-midi du 12 juillet : atelier chocolat, du 9 août : visite à la ferme de Mr et Mme Lenoir et du 13 septembre : Atelier créatif. Repas compris. 39€/pers. A partir de 8 personnes Renseignements à l'office de tourisme : 03 24 54 20 06 - mail : [info@otrocroi.com](mailto:info@otrocroi.com). Site : [www.otrocroi.com](http://www.otrocroi.com)

### Site Multi-Accueil:

- Fermeture du 3 au 23 août inclus
- Inscriptions: le 24/08 de 13 h 00 à 16 h 00, le 25/08 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00
- Réouverture le 26 août à 7 h 30

N'attendez pas la rentrée de septembre 2015, pensez dès maintenant aux inscriptions de vos enfants pour:

- Les Nouvelles Activités Péri Educatives
- Le Périscolaire (matin, soir)
- La Cantine Scolaire



Travaux de nettoyage et de nivellement du Fort Neuf